



150 numéros du *Grain de Sel* pour faire vivre le débat et la transparence



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Le Vendredi 4 Octobre 2013, veille du week-end de L'Arc de Triomphe, je publiais le numéro 1 du *Grain de Sel*, intitulé « Solidaires mais libres ». J'y exprimais la nécessité pour les membres de France Galop –les éleveurs, les propriétaires, les entraîneurs et les jockeys – d'analyser, de proposer, puis de définir et de soutenir une politique claire et solidaire menée par une équipe active et créative. Il est évidemment de ma mission de représentant élu des propriétaires de communiquer, de proposer sans relâche, et de rendre compte de manière concrète et régulière.

Trois ans plus tard, nous publions aujourd'hui le numéro 150 de cette chronique hebdomadaire, le *Grain de Sel* du

Vendredi 16 décembre 2016 – N°150

Vendredi qui a manifestement trouvé sa place dans le nécessaire débat qui doit vivre au sein du Galop.

Une boîte à idées pour bousculer les codes

La création de ce *Grain de Sel* a parfois été accueillie avec scepticisme voire hostilité. Selon certains, y compris parmi les dirigeants, les administrateurs avaient certes le droit d'avoir des idées mais le débat devait se limiter au cadre étroit des instances. Je pense au contraire qu'élargir le nombre de ceux qui peuvent apporter leur pierre à l'édifice commun est nécessaire et même indispensable. Par ailleurs, le rythme hebdomadaire de notre publication impose de ne pas avoir de tabous, de mêler sujets d'actualité et questions de fond. Quelques-uns m'ont dit que nous ne tiendrions pas la distance et qu'après quelques dizaines de numéros nous allions jeter l'éponge. Trois ans plus tard, nous sommes toujours là...

En relisant les titres des différents *Grain de Sel* (qui sont tous disponibles sur notre site internet www.lespp.fr), je réalise le nombre important de propositions que nous avons pu faire et leur diversité en matière de

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



programme de plat comme d'obstacle, de gestion des rapports avec l'Etat, de maîtrise des coûts, d'évolution et de répartition des allocations.

Nous avons aussi commenté notre sport, ses grands moments, proposé d'agir en faveur du bien-être animal, suggéré de faire évoluer nos structures de gestion. Enfin, à travers ces éditions du *Grain de Sel*, j'affirme mon attachement à un certain nombre de valeurs dont je suis convaincu qu'elles participent à la construction de l'intérêt général, qui n'est jamais la somme des intérêts particuliers, si présents dans nos filières. Je défends notre modèle associatif, coopératif et mutuel, notre ancrage territorial à travers un maillage régional d'exception, le bénévolat qui est une colonne vertébrale de l'organisation de nos courses.

Chaque semaine, en retour, je reçois des dizaines de courriels, de réactions, de soutiens mais aussi – et c'est peut-être le plus important – de critiques qui nourrissent les réflexions. C'est ainsi qu'on peut faire vivre le débat.

Rendre compte: un devoir de transparence

Les membres des instances sont élus pour des mandats de quatre ans. Je regrette que certains, une fois élus, ne communiquent avec leurs mandants qu'en fin de parcours et afin

d'organiser leur réélection. Il est de notre devoir de rendre compte, de mettre en avant

les principaux sujets traités dans les instances nationales et régionales du Galop, comme dans les structures communes Trot-Galop, de présenter nos analyses et de rendre compte des positions que nous défendons.

Notre Institution fonctionne sur un mode associatif. Je n'en méconnais évidemment pas les lourdeurs, la lenteur, mais aussi les avantages. La transparence doit être un objectif permanent des dirigeants d'une association quelle qu'elle soit et encore plus lorsqu'elle représente autant d'acteurs investis, avec à la clé la gestion de sommes très importantes. Les membres du Comité de France Galop comme ceux des différentes instances s'accordent volontiers pour louer la qualité des rapports financiers qui sont présentés, pour se féliciter de l'exhaustivité des exposés des évolutions juridictionnelles. Tous les sujets y sont abordés sans tabous. La communication à destination des membres de France Galop, de tous ceux qui ne participent pas aux instances, doit nécessairement prolonger cette transparence. Les associations doivent y concourir en présentant ainsi leurs analyses basées sur la réalité des choses.

Si *le Grain de Sel* a pu, de ce point de vue aussi, être un lien entre les membres de France Galop et ses animateurs, j'en suis heureux.



Une nécessaire ouverture vers l'extérieur

Je ne doute pas que chaque association communique avec ses membres. La spécificité de l'Association PP est d'être au cœur du groupe plus large de l'Union pour le Galop Français, regroupant en son sein des propriétaires, des éleveurs, des amateurs avec nos partenaires AQPS et Permis d'Entraîner. Une première raison de faire sortir notre communication de notre pré carré. Certains proposent aujourd'hui de réfléchir à la création d'une association « transversale » regroupant les différentes catégories des acteurs des courses. Elle existe depuis plus de 25 ans : les « PP » ! Ainsi, en organisant l'envoi du *Grain de Sel* à quelques 1650 adresses de courrier électronique, nous avons voulu élargir le débat aux propriétaires, aux éleveurs, aux entraîneurs, aux jockeys, aux dirigeants des sociétés régionales. Peu importe qu'ils soient membres ou non de nos associations. La richesse des débats n'en est que meilleure.

Ma chronique hebdomadaire est aussi adressée chaque semaine aux représentants des ministères, à des parlementaires, des élus locaux. Un autre moyen de faire passer des messages et de sortir de nos circuits fermés. C'est d'ailleurs dans cette direction que nous allons faire porter l'amélioration de nos fichiers.

Votre Grain de Sel en 2017

L'ensemble des réactions que je reçois chaque semaine constitue un encouragement à continuer. Ce ne sont ni les sujets d'inquiétude, ni les propositions pour un avenir meilleur, ni l'enthousiasme de l'équipe qui m'entoure pour réaliser et envoyer ces *Grain de Sel* qui manquent pour nourrir les ... 150 prochains numéros.

Après une trêve de quelques semaines entre Noël et la fin de l'année, je vous retrouverai donc pour *le Grain de Sel* N° 151, au mois de janvier. L'occasion pour moi de formuler alors des vœux aussi nombreux que sincères.



Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr